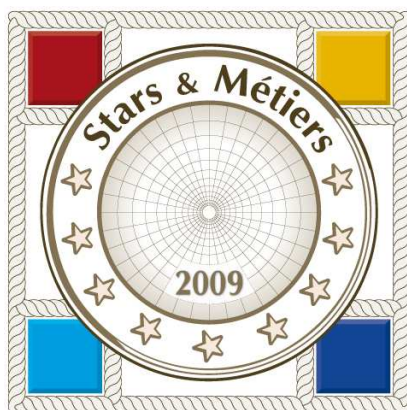


Dossier de presse

du 16 juin 2009

Stars & Métiers 2009

Treize entreprises stars du département



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Bouches-du-Rhône

Sommaire

Le prix Stars & Métiers : présentation	P. 1
Les lauréats	
Catégorie innovation technologique	P. 3
Catégorie stratégie globale d'innovation	P. 4
Catégorie dynamique commerciale	P. 6
Catégorie dynamique de gestion des ressources humaines	P. 8
Coup de cœur	P. 9
Prix spécial entreprise éco-responsable	P. 10
Les organisateurs et le partenaire	
Banque Populaire Provençale et Corse	P. 11
Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône	P. 12
Société de Caution Mutuelle Artisanale	P. 13

Contact presse CMA 13 : Marge Vandendries

Tél. : 04.91.32.24.76 - Port. : 06.71.84.48.39

Mail : mvandendries@cm13.org

Contact presse Banque Populaire

Frédéric Delattre : 04 91 17 66 36 frederic.delattre@bppc.fr

Christelle Fouchier: 04 91 17 67 95 christelle.fouchier@bppc.fr

Communiqué

Remise des prix Stars et Métiers 2009 des Bouches-du-Rhône Nos artisans sont des stars !

Le mardi 16 juin, treize entreprises artisanales du département verront leur dynamisme récompensé lors de la remise des Prix Stars & Métiers, qui se déroulera à 19h00 à la Société Nautique de Marseille*. Une soirée de prestige en présence d'André Bendano, Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône, de François-Xavier de Fornel, Directeur Général de la Banque Populaire Provençale et Corse, de Jacques Colletti, Président de la Société de Caution Mutuelle Artisanale des Bouches-du-Rhône (Socama) et de François Moutot, Directeur Général de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers,

Les Prix Stars & Métiers : hommage à l'artisanat moderne. Pour la 30^e année consécutive, le concours Stars & Métiers, développé entre le groupe Banque Populaire et le réseau des Chambres de métiers et l'artisanat, récompense des chefs d'entreprises artisanales pour leur réussite en matière d'innovation, de savoir-faire ou de dynamisme commercial. Ce prix, véritable baromètre des tendances de l'artisanat, souligne le talent des entrepreneurs et l'attractivité de leurs métiers. Une nouveauté cette année, avec un prix spécial qui distingue une entreprise éco-responsable.

Les nominés sont... Pour cette édition 2009, le jury, composé de professionnels et de journalistes, a désigné les lauréats dans les six catégories suivantes :

(vous trouverez la liste des nominés à la page suivante)

- Innovation technologique
- Stratégie globale d'innovation
- Dynamique commerciale
- Dynamique de gestion des ressources humaines
- Prix spécial entreprise éco-responsable 2009
- Coup de cœur

Le gagnant de chaque catégorie recevra un chèque d'un montant de 1000 € et concourra ensuite avec les lauréats des autres départements, pour le prix national.

Des partenaires fidèles des entreprises artisanales. La Banque Populaire et la Socama collaborent avec les CMA pour accompagner, soutenir et promouvoir les artisans dans leurs développements. La Banque Populaire Provençale et Corse, en cohérence avec son statut coopératif, témoigne au travers de cette remise de prix de son implication dans la vie économique et de l'encouragement donné aux initiatives locales, moteur du développement régional.

* Société Nautique de Marseille
Pavillon Flottant - 20, Quai de Rive-Neuve
13007 Marseille



Communiqué

Liste des nominés...

• Innovation technologique :

- **Toutentub**, fabrication de matériels tubulaires pour l'agriculture à Cabannes
- **Isoferm Méditerranée**, menuiserie à La Fare des Olivers

• Stratégie globale d'innovation :

- **Coreti**, conception et fabrication de produits métallurgiques à Gardanne
- **Protomed**, fabrication de dispositifs médicaux à Marseille
- **Treillage d'art français**, ébénisterie à Aubagne

• Dynamique commerciale :

- **Puychoc**, chocolatier à Puyricard
- **Atelier du Vitrail Cassopiée**, création et restauration de vitraux d'art à Marseille
- **Seeb technologies**, fabrication de moules à Belcodene

• Dynamique de gestion des RH :

- **Savonnerie Le Sérail**, fabrication traditionnelle de savon de Marseille à Marseille
- **Arnoux**, construction mécanique à Aubagne

• Prix spécial entreprise éco-responsable 2009 :

- **Bio Home**, construction à ossature bois à Marignagne

• Coup de cœur :

- **Ma cuisine & Co**, restauration ambulante à Aix-en-Provence
- **TBC-Brancquart Compétition**, mécanique pour motos de compétition à Peypin

Pour sélectionner les lauréats des prix Stars & Métiers des Bouches-du-Rhône, le jury était composé de :

- Jaques Colletti, Président de la Société de Caution Mutuelle Artisanale,
- Frédéric Delattre, responsable communication de la Banque Populaire Provençale et Corse,
- Géraldine Mimoun, journaliste aux Nouvelles Publications,
- Philippe Nembi, administrateur de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône,
- Gabrielle Valentin, responsable artisanat de la Banque Populaire Provençale et Corse,
- Hervé Vaudoit, journaliste à La Provence.

La solidarité internationale récompensée

Lors de cette soirée, deux artisans des Bouches-du-Rhône, lauréats des « passeports sans frontières », seront également mis à l'honneur. Ceux-ci récompensent au niveau national des artisans ayant réalisé des missions auprès d'artisans de pays en voie de développement, comme Frédéric Deschamps, sellier-maroquinier à Mimet et Nicolas Chareyre, menuisier à Aubagne.



Les lauréats

Stars & Métiers 2009

◆ LE GAGNANT EST... TOUTENTUB

Nom de l'entreprise : **TOUTENTUB**

Activité : Façonnage de tubes

Dirigeants : Jacques et Jean GAUTHIER

Adresse : Route des Noves - BP 55 - 13440 Cabannes

Site web : www.toutentub.com

Contact : contact@toutentub.com ou 04 90 95 23 52

L'entreprise a été créée par Monsieur Gauthier en 1957. Son fils, Jacques Gauthier obtient un BEP/CAP mécanique-entretien et entre dans l'entreprise familiale. Douze ans plus tard, Jean Gauthier, son autre fil, intègre la société après avoir réussi un BTS de gestion commerciale. Deux parcours différents mais complémentaires pour le fonctionnement de l'entreprise. En 1995, ils reprennent l'entreprise et deviennent co-gérants.

L'innovation est un landau de récolte électrique à trois roues. Le landau est conçu pour améliorer les conditions de travail en serre. En pratique, ce chariot accueille des emballages vides et les remplit durant la récolte. Ce matériel est très facile d'utilisation et permet une polyvalence du personnel. Actuellement deux produits sont en essai chez des maraîchers, et trois sont présentés sur des salons. L'objectif est d'élargir ce produit à d'autres activités professionnelles.

◆ DEUXIÈME FINALISTE

Nom de l'entreprise : **ISOFORM MEDITERRANEE**

Activité : Menuiserie (fenêtres et volets battants)

Dirigeant : Olivier BIZOT et Jean-Paul DUHAMEL

Adresse : 240 avenue des Puisatiers - 13580 La Fare Les Oliviers

Site web : www.isoform.com

Contact : isoform@isoform.com ou 04 90 45 49 89

La société a été créée en 1998. En découvrant l'important marché de remplacement des volets en bois, les dirigeants d'ISOFORM ont décidé de développer un procédé original et unique de fabrication de volets en polyuréthane battants garantis à vie (aspect bois, isolation thermique et sonore, imputrescibles, sans entretien, haute résistance à l'effraction et aux variations thermiques, ...). Ces volets à la performance exceptionnelle répondent parfaitement aux préoccupations des consommateurs.

♦ LE GAGNANT EST... CORETI

Nom de l'entreprise : **CORETI**

Activité : Prestations de services se rapportant aux produits métallurgiques

Dirigeant : Emmanuel PERROT

Adresse : 660 avenue des Aires - 13120 Gardanne

Contact : contact@coreti.biz ou 04 42 50 99 03

Née de la volonté de onze artisans aux activités complémentaires, l'entreprise CORETI a vu le jour en juillet 2005. Emmanuel PERROT, titulaire d'un doctorat en physique en a pris la présidence depuis octobre 2006. L'entreprise répond à des appels d'offres concernant des projets de création métallurgique d'envergure.

Coreti couvre quatre activités : la mécanique électrique, la réalisation mécanique, la chaudronnerie et le montage. Elle propose une solution globale de la sortie du bureau d'études à la mise en route du produit. L'entreprise met à disposition des compétences individuelles pour travailler en synergie et pour répondre à des projets ambitieux. Grâce à l'expérience de tous ses collaborateurs, CORETI bénéficie d'une réactivité et d'une rapidité pour la réalisation de produits complexes.

♦ DEUXIÈME FINALISTE

Nom de l'entreprise : **PROTOMED**

Activité : Conception et fabrication de dispositifs médicaux en chirurgie mini invasive

Dirigeant : Frédéric MOURET

Adresse : 51 boulevard Pierre Dramard - Faculté de médecine secteur nord -
13916 Marseille Cedex 20

Site web : www.protomed.fr

Contact : contact@protomed.fr ou 04 91 69 89 01

Protomed a été créée par Frédéric Mouret en février 2004. L'entreprise conçoit, développe et commercialise des implants dédiés à la chirurgie mini invasive vasculaire qui présentent des avantages en terme de coûts, de temps d'hospitalisation et de sécurité pour les patients. Protomed a déposé de nombreux brevets concernant les procédés techniques que l'entreprise a inventés. Sur ce marché émergent, PROTOMED se doit d'être innovante en permanence pour réaliser son souhait de devenir leader du marché.

◆ TROISIÈME FINALISTE

Nom de l'entreprise : **TREILLAGE D'ART FRANCAIS**

Activité : Treillage d'art

Dirigeant : Marc ROUINA

Adresse : Château des Craissauds - Clos Rufisque - 13400 Aubagne

Site web : www.treillagesdartfrancais.com

Contact : contact@treillagesdartfrancais.com ou 04 91 36 96 35

Créée en 2008, l'entreprise fabrique et commercialise une gamme de produits, fruits d'un savoir-faire du XVIII^e siècle : le treillage d'art. Ce savoir-faire disparaissant, l'ambition de Marc Rouina est de préserver cette activité en France et à l'international. Une clientèle à fort pouvoir d'achat existe pour ce genre de produits d'exception qui se démarquent de la production à la chaîne. L'entreprise propose des décorations d'intérieur et d'extérieur en bois à acheter ou à louer sur catalogue ou sur mesure.

◆ LE GAGNANT EST... PUYRICARD

Nom de l'entreprise : **PUYRICARD**

Activité : Chocolaterie ou confiserie artisanale

Dirigeant : Tanguy ROELANDTS

Adresse : La Plantation - avenue Georges de Fabry - 13450 Puyricard

Site web : www.puyricard.fr

Contact : communication@puyricard.fr ou 04 42 28 18 18

L'entreprise familiale a été créée au printemps 1968. Tanguy Roelandts n'avait pas encore 8 ans. Ses parents sont les créateurs de l'entreprise : sa mère faisait les chocolats et le père démarchait les confiseurs. Depuis l'entreprise s'est développée, l'enseigne compte aujourd'hui quinze magasins en France. Tanguy Roelandts est maintenant le PDG de Puyricard.

La fabrication des chocolats et des confiseries est artisanale à 100% et faite à la main. Puyricard a développé sa propre charte qualité qui est respectée dans les ateliers et les boutiques. L'entreprise arrive à s'imposer avec des moyens de communications limités : elle réalise des partenariats, notamment avec Le Festival de Cannes, et elle fidélise sa clientèle avec une carte de fidélité payante. Puyricard souhaite s'ouvrir au marché américain via la vente par correspondance en ciblant un clientèle très haut de gamme et s'implanter dans toute la France.

◆ DEUXIÈME FINALISTE

Nom de l'entreprise : **ATELIER DU VITRAIL CASSOPIÉE**

Activité : Création et restauration de vitraux d'arts

Dirigeant : Vincent PEUGNIER

Adresse : 12 avenue de Montolivet - 13004 Marseille

Contact : vitraux.cassopiee@laposte.net ou 04 91 34 71 21

Créée en 2007, cette jeune entreprise réalise toutes créations et restaurations de vitraux d'art, du photophore de Noël à la Cathédrale en passant par les objets décoratifs d'intérieur pour les particuliers et professionnels, religieux ou profanes. L'équipe est composée aujourd'hui de 3 personnes passionnées dont le but est de sublimer la lumière à chaque création. L'entreprise désire se développer dans le tourisme avec des visites guidées de ses ateliers.

Dernières réalisations : restauration de la Basilique Notre Dame de la Garde Marseille, restauration de la Cathédrale Notre Dame d'Afrique à Alger, création des plafonds des Tavernes Maître Kanter...

◆ TROISIÈME FINALISTE

Nom de l'entreprise : **SEEB TECHNOLOGIES**

Activité : Fabrication de moules et de modèles

Dirigeant : Fabrice ANIEL

Adresse : Lot n° 6 - ZA la Roque Forcade - 13720 Belcodene

Site web : www.seebtechnologies.com

Contact : contact@inovaplast.fr

Cette entreprise, créée en 2003, fabrique de petites, moyennes ou grandes séries de pièces par injection plastique, et conçoit des moules et outillages pour la plasturgie. Les clients sont essentiellement des PME de toutes tailles et tout récemment de gros laboratoires dans le domaine de la santé. Très active dans la commercialisation de ses produits, elle a déposé une marque commerciale Inovaplast, recherche des marchés à l'export et participe à de nombreux salons. Ce qui lui a permis de doubler son chiffre d'affaires en cinq ans pour atteindre en 2008 de l'ordre de 430 k€.

Les lauréats

♦ LE GAGNANT EST... SAVONNERIE LE SERAIL

Nom de l'entreprise : **SAVONNERIE LE SERAIL**
Activité : Fabrication traditionnelle de savon de Marseille
Dirigeant : Délia BOETTO
Adresse : 50 boulevard de la Forge - 13014 Marseille
Site web : www.savon-leserail.com
Contact : leserail@savon-leserail.com ou 04 91 98 28 25

La Savonnerie Le Sérail, dernière productrice de savon artisanal de Marseille, a été créée en 1949 par l'époux de Délia Boetto. Suite à son décès, Délia Boetto reprend l'entreprise. La fabrication de ces savons respecte les procédures ancestrales. Ils sont sans parfum, sans colorant et sans conservateur.

Depuis sa création, l'entreprise s'est agrandie, pour compter aujourd'hui seize employés. Chaque membre du personnel est formé pendant un an en passant par tous les stades de la production : moulage, emballage, découpage, etc. Pour motiver le personnel, des primes leur sont versées en fin d'année et des produits leur sont offerts pour leur consommation personnelle et familiale. A l'avenir, l'objectif est de développer l'intéressement des salariés en fonction du niveau de production.

♦ DEUXIÈME FINALISTE

Nom de l'entreprise : **ARNOUX**
Activité : Construction mécanique
Dirigeant : Jean-Louis ARNOUX
Adresse : 241 avenue du Mistral - ZI Les Paluds - 13400 Aubagne
Site web : www.arnoux-industrie.eu
Contact : info@arnoux-industrie.eu ou 04 42 04 84 70

Très ancienne entreprise familiale fondée en 1894, Jean Louis Arnoux succède à son père en 1993. L'activité est la métallerie avec une clientèle composée d'entreprises issues de différents secteurs d'activité tels que l'industrie ou le transport. L'entreprise désire transmettre des valeurs. Pour cela, elle forme des jeunes par l'apprentissage des jeunes et fait progresser son personnel via une gestion participative (communication permanente sur tous les éléments de l'entreprise : organisation, investissements, sécurité, marketing...). Elle a également créé une commission des salaires et mis en place des critères d'évaluation pour ses stagiaires, ses employés et même ses dirigeants.

♦ LE GAGNANT EST... BRANCQUART COMPETITION

Nom de l'entreprise : **TBC - BRANCQUART COMPETITION**

Activité : Mécanique

Dirigeant : Lionel BRANCQUART

Adresse : ZI Valdonne - 13124 Peypin

Site web : www.brancquartcompetition.com

Contact : brancquartlionel@aol.com ou 04 42 32 35 50

Gérard Branquard a créé Brancquart Competition en 1989, la tradition s'est perpétuée avec son fils Lionel. Aujourd'hui, l'entreprise s'est spécialisée dans la restauration de moteurs, de véhicules anciens et la distribution de pièces Racing.

Malgré une conjoncture difficile, professionnalisme et dynamisme ont permis à l'entreprise de poursuivre son développement en mettant en place une démarche qualité avec Kawasaki. Grâce à ce partenariat, Kawasaki Motors a accordé sa confiance à Brancquart Competition en lui confiant la préparation des moteurs de motos des Championnats d'Europe et du Monde. L'entreprise forme un apprenti pour transmettre son savoir-faire et continuer à développer l'entreprise.

♦ DEUXIÈME FINALISTE

Nom de l'entreprise : **MA CUISINE & CO**

Activité : Restauration ambulante

Dirigeant : Elodie ANDARELLI

Adresse : 640 avenue de Brédasque - 13090 Aix-en-Provence

Site web : www.macuisineandco.com

Contact : macuisine.michel@orange.fr ou 06 11 08 07 65

Cette jeune entreprise est spécialisée dans les événements culinaires mobiles. Elle s'adapte aux besoins spécifiques de tournages de films, spots publicitaires ou manifestations sportives et culturelles. Cuisine & Co fonctionne essentiellement par bouche à oreille, par site internet et sur fichier clients composé aujourd'hui d'une centaine d'entreprises. Elle désire rester une structure de petite taille, gage pour Elodie Andarelli de qualité.

PRIX SPÉCIAL ENTREPRISE ÉCO-RESPONSABLE

Les lauréats

♦ LE GAGNANT EST... BIO HOME

Nom de l'entreprise : **BIOHOME**

Activité : Construction à ossature de bois

Dirigeant : Frédéric CUVELIER

Adresse : 36 avenue Henri Dunant - Quartier Notre Dame - 13700 Marignagne

Site web : www.bio-home.fr

Contact : 04 42 79 15 34

Biohome implantée depuis cinq ans en région PACA, conçoit des maisons en bois dans une logique de développement durable selon trois concepts différents :

- la construction de maison individuelle haut de gamme à ossature bois,
- Ecolokit : maison à construire soi-même dans le respect de l'environnement,
- Tinid : maisons biologiques, modulaires, s'adressant essentiellement aux collectivités ou associations (permettant l'hébergement de sans domicile fixe ou de sinistrés).

La réussite de Biohome est rendue possible grâce à un esprit d'équipe et surtout au respect de l'environnement. Frédéric Cuvelier a su privilégier les relations humaines et les conditions de travail. La société souhaite, à brève échéance, pouvoir proposer un « Tinid » 100% autonome, avec panneau photovoltaïque, réserve d'eau, et traitement automatique des eaux usées.

Les organisateurs et le partenaire

Stars & Métiers 2009



La Banque Populaire Provençale et Corse, partenaire historique des artisans

Créée par des entrepreneurs pour des entrepreneurs, la Banque Populaire Provençale et Corse a développé une véritable expertise auprès d'une large clientèle : artisans, particuliers, agriculteurs, professions libérales, entreprises et institutionnels. Avec un artisan sur trois et un commerçant sur quatre clients du Groupe Banque Populaire, la Banque Populaire Provençale et Corse est la banque de référence de la petite entreprise. En tant que Banque des artisans, elle s'investit aux côtés de tous les acteurs du secteur des métiers pour répondre au mieux à leurs attentes et leurs besoins.

Le Groupe Banque Populaire propose ainsi des prêts uniques en France, dédiés aux artisans et commerçants. Grâce à son partenariat avec le réseau SOCAMA, les sociétés de caution mutuelle artisanales, la Banque Populaire Provençale et Corse diffuse le prêt express sans caution personnelle jusqu'à 30 000 euros et le prêt SOCAMA reprise d'entreprise jusqu'à 150 000 euros avec caution personnelle limitée. Animées par des entrepreneurs, les SOCAMA facilitent l'accès au crédit des petites entreprises et ont accordé en 2008 leur garantie à plus de 30 000 projets pour 1,8 milliard d'Euros.

La Banque Populaire Provençale et Corse est le premier banquier de la création et des PME avec près de 60 000 projets soutenus chaque année. C'est aussi le leader du microcrédit professionnel. L'engagement solidaire et le soutien aux porteurs de projets font partie intégrante de la culture et de l'esprit mutualiste de la Banque Populaire.

Fidèle à ses origines, la Banque Populaire Provençale et Corse a conservé des relations très étroites avec l'ensemble des organisations professionnelles de la petite entreprise. La proximité du réseau d'agences, la compétence des équipes, les liens tissés avec les réseaux locaux et nationaux sont d'autant d'atouts leur permettant d'accompagner les clients, dans une double relation professionnelle et privée.

La Banque Populaire Provençale et Corse compte aujourd'hui près de 81 agences réparties sur son territoire Bouches-du-Rhône, Vaucluse et Corse, apportant conseils et expertises à ses 200 000 clients, dans le souci constant de l'intérêt collectif.

Partenaire historique des artisans, la Banque Populaire Provençale et Corse en soutenant le Prix Stars et Métiers rappelle ainsi sa volonté de continuer à soutenir artisans et entrepreneurs dans la réalisation de leurs projets.



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Bouches-du-Rhône

La Chambre de métiers et de l'artisanat, le partenaire de l'entreprise tout au long de sa vie.

Animée et gérée par des artisans élus, la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône (CMA 13) défend les intérêts du monde artisanal, contribue à la promotion de la « première entreprise de France » et offre un ensemble de services aux entreprises. Formation, développement, recrutement, animation commerciale, apprentissage, export, difficultés passagères, ses divers services ont la solution pour épauler les artisans. La CMA 13 est l'interlocuteur privilégié du chef d'entreprise artisanal, de son conjoint, de ses salariés et apprentis, à chaque étape de leur vie professionnelle. Pas une question qui ne trouve réponse auprès de la CMA13.

Un établissement public au service des artisans

La CMA 13 est, auprès des pouvoirs publics, l'organe représentatif des intérêts généraux de l'artisanat du département. Elle participe aux débats d'intérêt général dans de nombreuses instances de concertation et de décision (urbanisme commercial, apprentissage, vie économique et sociale, fiscalité, hygiène et santé, retraite, consommation, litiges, etc.), où elle fait entendre la voix des artisans et défend leur position. Elle contribue aussi à la prise en compte des artisans dans les projets de développement local et d'aménagement du territoire mis en œuvre par les collectivités locales.

Un large panel de produits et services aux entreprises

La Chambre propose aux artisans et aux créateurs un ensemble de prestations destinées à aider les entreprises à croître et se développer. Concrètement, elle vient en aide aux artisans en leur facilitant les démarches administratives et en accompagnant l'entreprise artisanale pour sa création, son développement ou sa transmission. En parallèle pour faire progresser les compétences et les qualifications de chacun, la Chambre propose des formations aux artisans.

C'est donc dans la continuité de son action que la CMA13 s'associe chaque année à la remise des Prix Stars & Métiers, véritable vitrine de l'artisanat moderne.



Les SOCAMA , 1er réseau français de cautionnement mutuel artisanal

Des hommes de métier

Les Sociétés de Caution Mutuelle Artisanales – SOCAMA - garantissent les crédits de plus de 280 000 sociétaires artisans sur toute la France. Elles sont administrées par 800 chefs d'entreprises exerçant des responsabilités dans les Organisations Professionnelles et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

Un partenaire, les Banques Populaires

Créées par et pour des entrepreneurs, les Banques Populaires sont la banque de référence des entreprises artisanales : par leur engagement et leur action auprès des entrepreneurs elles sont notamment leader dans le financement des créateurs d'entreprises.

Un double rôle

- Faciliter le financement des entreprises en apportant leur garantie aux crédits accordés aux chefs d'entreprises par les Banques Populaires.
- Représenter les intérêts des entreprises artisanales auprès de leur partenaire en faisant prendre en compte leurs besoins de financements et attentes spécifiques.

Une double compétence

SOCAMA et Banques Populaires exercent leur complémentarité dans les comités de crédit locaux qui associent administrateurs et banquiers et se réunissent régulièrement pour accorder et garantir les crédits. De fait, les décisions prennent en compte à la fois les qualités professionnelles du chef d'entreprise, de son outil de production, et les données financières de l'entreprise.

Le Prêt Express SOCAMA sans caution personnelle

le Prêt Express SOCAMA sans caution personnelle, soutenu par le Fonds Européen d'Investissement, est la réponse concrète à la prise en compte des besoins et des attentes des artisans. Largement ouvert au plus grand nombre d'entreprises, il permet de financer leur équipement à concurrence de 30 000 € dans les meilleures conditions.

Le Prêt SOCAMA Transmission -reprise

Ce prêt apporte le financement nécessaire pour reprendre une entreprise tout en limitant les risques sur les biens personnels. Les cautions sur les biens hors exploitation sont limitées à 25% du montant du prêt (en cas de défaillance, le recours de la banque à l'encontre de l'emprunteur s'exerce sans limitation sur les biens affectés à l'exploitation de son entreprise mais est limité à 25 % du montant initial du prêt sur ses biens hors exploitation).

Le Prêt SOCAMA Transmission-reprise concerne toutes les opérations dont la finalité est la reprise d'entreprise (rachat de la majorité des titres de société, droit au bail, matériel,...), jusqu'à 100 000 €, pour une durée de 48 à 84 mois.